



Déclaration préalable de la FSU au CTSD du 28 janvier

Décidément, les Services Départementaux de l'Education Nationale fonctionnent curieusement dans le Doubs. Le CTSD du 28 janvier se réunit en effet avec un seul point à l'ordre du jour : la méthode de répartition de la dotation départementale. Les documents nous sont parvenus très tardivement et notre travail de représentants des personnels devient très compliqué. Serait-ce une volonté délibérée de la DSDEN du Doubs ? Dans les autres départements de l'académie, des groupes de travail se sont réunis pour examiner la méthode de répartition et les DHG ont été transmises beaucoup plus tôt aux représentants des personnels.

De plus, ce CTSD se déroule dans un contexte particulier, avec la mise en œuvre de la réforme du collège contre l'avis des organisations syndicales représentant 80% de la profession. Des moyens importants sont mobilisés pour la faire passer en force en imposant des "formations", y compris le mercredi après-midi, privant ainsi de sport scolaire des milliers de jeunes. Les échos des établissements montrent en outre que ces "formations" ne satisfont absolument pas les collègues et que les IPR ne peuvent la plupart du temps répondre aux questions qui leur sont posées. Cela a créé dans de nombreux établissements de fortes tensions.

Les fondamentaux de la réforme, autonomie des établissements et interdisciplinarité contrainte, sont-ils à même de résoudre les deux grands problèmes posés au collège: comment démocratiser la réussite scolaire ? Comment réduire les inégalités scolaires ?

Nous savons pourtant que des mesures relativement simples permettraient de progresser dans cette voie : réduction du nombre d'élèves par classe, travail en petits groupes, et pas seulement deux heures par semaine, moyens humains supplémentaires en équipes pluri-professionnelles (personnels de vie scolaire, psychologues, par exemple), formation initiale et continue de haut niveau . C'est seulement à ces conditions que les inégalités diminueront.

Le ministère a choisi la voie du moins d'école en alignant les horaires à 26 h par classe.

Concernant les nouveaux programmes, nous constatons d'une manière générale, une baisse des exigences, tant dans l'enseignement que dans l'évaluation. Les savoirs culturels sont discrédités au profit du socle de compétence, du vivre ensemble. Le SNEP FSU tient d'ailleurs à dénoncer le traitement injuste réservé à l'EPS. Cette tendance s'inscrit parfaitement dans le choix d'une école utilitariste développée dans la stratégie de Lisbonne par la commission européenne en 2000.

Il semble bien qu'une fois de plus, un ministre manque l'occasion de donner une vraie chance de réussite à tous les collégiens et en particulier à ceux qui n'ont que l'école pour apprendre et se sortir des déterminismes de tous ordres qui les enferment.